• SI ON CHANTAIT !... •

«Si on chantait
Si on chantait
Si on chantait
Si on chantait
Hé hé hé hé
La la la la»

Dans son spectacle musical «*SI ON CHANTAIT*» **Philippe LEGAL** interprète pour vous des chansons populaires allant des années 80 aux années 2000. Son professionnalisme et son talent vous feront surfer sur une vague d'amusement et de distraction avec de grands tubes que tout le monde connaît.

Et vous, spectateurs, vous devenez complices de ce spectacle vivant, en reprenant en chœur toutes ces chansons intergénérationnelles puisées dans les répertoires de *Johnny Hallyday, Florent Pagny, Francis Cabrel, Marc Lavoine, Indochine, Bénabar...*

Selon votre budget et vos conditions, **Philippe LEGAL** peut se produire accompagné d'un seul ou de deux musiciens.

SI ON CHANTAIT, c'est un spectacle musical idéal pour les bars, les restaurants, les campings ou tout autre occasion.

SI ON CHANTAIT, c'est la promesse d'une soirée festive, conviviable et chaleureuse.

SI ON CHANTAIT, c'est une soirée réussie avec vous et pour vous.